

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 10 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale – Rue du Docteur Grimaud à Lezoux, après convocations légales en date du 03 décembre 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

A été désigné en tant que secrétaire de séance Madame Séverine VIAL.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Bruno BOSLOUP
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Patrick GIRAUD	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. Philippe BEAL

Etaient représentés (procuration) :

M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
Mme Bernadette RIOS (à M. Bruno BOSLOUP)
Mme Nicole BOUCHERAT (à M. Jean-Louis DERBIAS)

VOTE : En exercice : 35 Présents : 32 / Représentés : 3 Votants : 35

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) : **Néant**

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Séverine VIAL, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Objet : INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES -
MODIFICATION**

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – DELEGUES COMMUNAUTAIRES - MODIFICATION

- VU la démission de Madame GATTI Claire, délégué de la commune de Moissat;
- VU la désignation suivant l'ordre du tableau de Madame GROUIEC Isabelle ;

Madame la Présidente rappelle que le 04 juin 2020, les trente-cinq membres de la Communauté de Communes "Entre Dore et Allier", élus suite aux renouvellements municipaux, des Communes de BORT L'ETANG, BULHON, CREVANT-LAVEINE, CULHAT, LEMPTI, JOZE, LEZOUX, MOISSAT, ORLEAT, PESCHADOIRES, RAVEL, ST JEAN D'HEURS, SEYCHALLES ET VINZELLES, ont été installés.

Suite au remplacement d'un des deux délégués communautaires de la commune de Moissat, soit Mme GATTI par Mme GROUIEC, il convient de prendre en considération cette modification dans les commissions de travail et les différentes représentations de la commune de Moissat au sein de l'intercommunalité.

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes PREND ACTE de la nouvelle composition du conseil communautaire.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 14 décembre 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.